



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION  
ET DE LA MODERNISATION

Paris, le 20 août 2013

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

N° 641 /DGA

Madame la Secrétaire générale,

En réponse à votre courrier 65/CFDT-MAE en date du 17 juillet 2013, vous voudrez bien trouver ci-dessous les éléments de réponse à votre interrogation sur le coût de nos cabinets ministériels.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2013, les cinq cabinets ministériels sont composés de 53 conseillers : 11 conseillers mis à disposition gracieuse du MAE, 19 conseillers titulaires du MAE et 23 conseillers contractuels. On y compte 63 secrétaires, 27 conducteurs automobile et 13 huissiers.

Le coût mensuel brut total des salaires des 42 membres des cabinets (hors M&D) s'élève à 109 676 € pour les titulaires et 164 811 € pour les contractuels.

Le coût des indemnités de chômage versées pour des agents ayant quitté leurs fonctions dans les cabinets ministériels s'est élevé à 277 960 € pour les cabinets de 2010 avec 8 personnes concernées, et à 361 937 € pour ceux de 2012 avec 13 personnes concernées. A noter qu'aucun agent n'avait sollicité l'allocation d'aide au retour à l'emploi pour les sorties de cabinet de 2011.

En espérant que ces informations répondront à votre demande, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de ma considération distinguée.

Yves SAINT-GEOURS